

Compte-rendu du conseil municipal du 16 juillet 2009

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Christian Barges, maire, a étudié les dossiers suivants :

1 Le point sur les travaux :

Les travaux du Pont de Gouttenoire sont terminés (réseau d'eau et enfouissement des réseaux secs), la voirie a été refaite en bi-couche. Le devis initial n'a pas été dépassé. Des travaux d'eau ont été réalisés à l'entrée du Lac. Les châteaux d'eau ont été nettoyés, le cimetière dés herbé, des chemins débroussaillés. Deux panneaux ont été posés pour indiquer la maison médicale. Des petits travaux d'entretien et réparations sont effectués à l'école pendant les vacances. L'aire de service pour camping-cars sera installée place du Champ de Foire, les travaux vont commencer (travaux financés par la CCMT).

2 Subvention pour façade : une subvention est attribuée à madame Eliane Charrière pour un montant de 25% des travaux HT.

3 Décisions modificatives : des décisions modificatives au budget de l'eau et au budget général sont votées. Le point sur la situation financière sera fait à la rentrée.

4 Travaux de voirie : l'entreprise Colas est retenue ; les travaux subventionnés par le Conseil Général seront effectués en septembre.

5 Maintenance des cloches : les travaux pour le tintement de lac cloche 1 sont votés ; une 2ème tranche est mise en attente.

6 L'assurance a remboursé la somme engagée pour réparer la vitrine du magasin de chaussures (vandalisme) qui appartient à la commune.

7 Le conseil municipal accorde son soutien à la demande du député André Chassaing pour une commission d'enquête parlementaire sur la politique de présence territoriale de la Poste.

8 L'enquête d'utilité publique sur la protection des périmètres de captage est terminée, l'arrêté préfectoral est pris ; on entre dans la phase d'affichage de deux mois, puis les achats et les travaux seront lancés par l'EPF-SMAF.

9 La CCMT a répondu positivement à la demande du maire de confier à l'agence Revitalis le soin de chercher un kinésithérapeute pour la commune de Chabreloche.

10 Le conseil examine un devis proposé par l'agence Nature et Paysage pour l'aménagement d'un square Petite Enfance.